



COMPTE RENDU DU CHS CT DES FINANCES DU NORD DU 16/03/2017

DECLARATION LIMINAIRE

Les Directions du ministère des Finances, leurs missions, leurs agents, à l'instar de toute la Fonction Publique, font l'objet d'attaques incessantes depuis plusieurs années. Refusant toute forme de fatalisme, la CGT Finances considère que dans la période actuelle les agents doivent se faire entendre pour porter haut et fort leurs revendications que ce soit pour obtenir une modification des politiques d'austérités mais aussi pour influencer sur les projets dévastateurs de la plupart des candidats à l'élection présidentielle.

Nous ne sommes pas dupes, les réformes et restructurations en cours, dans nos directions n'ont pas d'autre objectif que de remettre en cause leurs existences en tant qu'administrations d'État à réseau déconcentré, la notion de service public de proximité étant progressivement vidée de son sens.

Le constat est sans appel : suppressions d'emplois continues, baisse de budget drastique, réformes et restructurations qui toutes vont dans le sens d'une diminution de la présence de l'administration dans les territoires et d'une diminution quantitative et qualitative du service rendu.

Pour les agents, ce sont des reculs inadmissibles sur tous les plans : leurs droits et garanties sont remis en cause, leur pouvoir d'achat baisse et leurs conditions de travail et de vie au travail se dégradent dans des proportions et à une vitesse encore jamais vue. A tous les niveaux, les décisions sont désormais prises de façon unilatérale, avec un autoritarisme qui va crescendo : le dialogue social n'est pas en berne, il est laminé.

Dans ce contexte, la politique globale de l'accueil à la DRFIP 59 est en première ligne dans le cadre de la réorganisation en profondeur de son réseau. Après le centre de contact et la caisse sans numéraire c'est maintenant l'accueil sur rendez-vous que la direction tente de mettre en place et cela dans le seul but de diminuer la réception physique dite « inutile ». La volonté de la DRFIP est de « désintoxiquer » les usagers du guichet. Bien sur, supprimer la réception du Public, c'est faciliter la fermeture des sites et la réduction de notre maillage territorial.

A l'INSEE cela se traduit par l'enlisement et l'opacité dans la procédure de convergence suite à la réforme territoriale. La direction semble jouer la montre mais elle se rendra compte que la CGT finances n'abandonne pas aussi facilement les causes qu'elle défend.

CONCERNANT L'ORDRE DU JOUR DU PRESENT CHSCT

Pour ce qui est du budget

Dans un souci de cohérence, la CGT s'associe à la démarche de réflexion initiée par le président sur la doctrine d'utilisation des crédits de CHSCT. Pour autant elle réaffirme sa position déjà exprimé lors de la séance du 17 octobre 2016 concernant les EPI à savoir que :

les agents douaniers de la surveillance en sortie d'école doivent être immédiatement dotés de tous les EPI nécessaires à la réalisation de leurs missions dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité possibles.

Le carnet à points des agents de la surveillance doit être suffisamment abondé et répondre aux besoins réels des agents en matériels adaptés à l'accomplissement de leurs missions.

Un carnet à points spécifique doit être mis en place pour les agents des opérations commerciales, dont les missions nécessitent le port d'EPI.

D'une manière plus générale, nous ne validerons les projets de dotations en nouveaux EPI qu'à la condition qu'ils ne figurent pas au carnet à points et pour une période limitée dans le temps. Si ces EPI s'avéraient nécessaires à l'accomplissement des missions, ce serait alors à l'administration-employeur d'en doter les agents et à procéder aux renouvellements.

Par ailleurs, nous réaffirmons la nécessité pour les directions de s'impliquer dans la santé et la sécurité des agents, notamment par le biais du cofinancement

Concernant le déploiement de l'application RIALTO MEMO

Dès le 19 septembre 2016, la CGT Finances Publiques alertait les personnels sur les dangers de l'application RIALTO MEMO, avatar de RIALTO Investigations que la Direction s'était vue contrainte d'abandonner du fait de sa non utilisation par les personnels.

Dans le même temps, la CGT s'adressait à la Direction pour l'avertir de la nocivité de cette application informatique sur les conditions de travail. Pourtant la décision unilatérale était prise. Il fallait passer en force, et vite. Selon une pratique désormais habituelle à la DGFIP, la mise en place de RIALTO MEMO n'a fait l'objet d'aucun dialogue social digne de ce nom. En définitive, le plan déroulé dans une note du 22 juillet 2016 trouve son application début 2017 et ce sans aucune concertation avec les principaux intéressés : les personnels. Cette note précisait que cette application devait être généralisée dans toutes les brigades de vérifications à compter du 1er janvier 2017 au travers de notes de services locales et de formations professionnelles au pas de charge dès fin 2016... Mais, c'était sans compter sur le professionnalisme des vérificateurs et vérificatrices et leur esprit pratique et critique. Les formations ainsi dispensées ont laissé certains circonspects sur l'utilité de l'outil et largement mécontentés les autres. Certaines directions locales ont alors insisté sur le caractère « obligatoire » de l'utilisation de RIALTO MEMO, directives et notes de service à l'appui, alors que dans bon nombre d'autres cas en revanche, c'est encore l'expectative.

La CGT Finances considère pour sa part que la généralisation de cette application ne va apporter aucune amélioration à la qualité du travail, mais va en revanche alourdir de façon significative le temps consacré à des tâches matérielles au détriment des investigations nécessaires à un contrôle fiscal de qualité. De plus, la mise en place de cette application risque d'aboutir à une standardisation des missions des vérificateurs occultant leurs expertises et conduisant à une surveillance accrue des agents et à leur mise en concurrence.

Concernant les risques suicidaires ,

La CGT Finances Publiques, constate que malheureusement le décès de la collègue qui est survenu récemment est le 5^{ème} depuis 3 ans à la DRFIP 59 pour 3000 agents. Ce qui représente un taux 2 à 3 fois supérieur à la moyenne nationale.

Par le lien social qu'il contribue à développer, le travail est normalement reconnu comme un facteur de protection vis à vis du suicide. Cependant certaines situations rencontrées dans le milieu du travail peuvent engendrer des souffrances psychique parfois aiguës qui constituent alors un risque de passage à l'acte suicidaire.

Sans tirer de conclusions hâtives, nous ne pouvons que nous interroger sur les conséquences de la dégradation des conditions de travail au sein de la DRFIP 59.

FORMATION : Bilan 2016 et Projets 2017

BUDGET CONSACRE AUX FORMATIONS FINANCEES PAR LE CHSCT 59 en 2016											
Coût total pour chaque thème - taux d'absentéisme - coût du stage par agent - coût de l'absentéisme											
THEMES	Durée d'une session (en heures)	COUT TOTAL	Nbre d'agents convoqués	Nbre d'agents présents	Nbre d'agents absents	Taux Absentéisme	Coût du stage		Coût horaire du stage		Coût Absentéisme
							par agent convoqué	par agent formé	par agent convoqué	par agent formé	
PREVENTION DES DANGERS LIES A L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE DE TRAVAIL											
Défibrateur - 2 sessions	3	900,00	15	15	0	0,00%	60,00	60,00	20,00	20,00	0,00
Equipier de sécurité - 1 session	2	490,00	3	3	0	0,00%	163,33	163,33	81,67	81,67	0,00
Gerbeur - 1 session	7	250,80	1	1	0	0,00%	250,80	250,80	35,83	35,83	0,00
Habilitation électrique - 3 sessions	14	4 968,00	18	16	2	11,11%	276,00	310,50	19,71	22,18	552,00
Habilitation électrique - 1 session	10,5	354,60	1	1	0	0,00%	354,60	354,60	33,77	33,77	0,00
Manipulation extincteurs - 4 sessions	2,5	1 980,00	59	53	6	10,17%	33,56	37,36	13,42	14,94	201,36
Manipulation extincteurs - 3 sessions	2,5	1 602,00	43	42	1	2,33%	37,26	38,14	14,90	15,26	37,26
Premiers gestes en cas d'incendie - 6 sessions	4	5 940,00	96	87	9	9,38%	61,88	68,28	15,47	17,07	556,88
Premiers gestes en cas d'incendie - 1 session	4	834,00	15	15	0	0,00%	55,60	55,60	13,90	13,90	0,00
PSC1 secourisme initiation - 12 sessions	7	10 200,00	119	106	13	10,92%	85,71	96,23	12,24	13,75	1 114,29
PSC1 secourisme initiation - 5 sessions	7	2 275,00	50	42	8	16,00%	45,50	54,17	6,50	7,74	364,00
PSC1 secourisme initiation - 3 sessions	7	2 625,00	30	30	0	0,00%	87,50	87,50	12,50	12,50	0,00
PSC1 secourisme recyclage - 5 sessions	3,5	2 000,00	48	44	4	8,33%	41,67	45,45	11,90	12,99	166,67
PSC1 secourisme recyclage - 1 session	3,5	250,00	10	6	4	40,00%	25,00	41,67	7,14	11,90	100,00
SST recyclage - 1 session	7	828,00	7	7	0	0,00%	118,29	118,29	16,90	16,90	0,00
SST recyclage - 1 session	7	918,00	9	9	0	0,00%	102,00	102,00	14,57	14,57	0,00
Sous total		36 415,40 €	524	477	47	8,97%	112,42	117,74	20,65	21,56	3 092,44 €
PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES											
Substances psychoactives - 1 session	7	1 300,00	13	12	1	7,69%	100,00	108,33	14,29	15,48	100,00
Sous total		1 300,00 €	13	12	1	7,69%	100,00	108,33	14,29	15,48	100,00 €
PREVENTION DES DANGERS LIES A L'ORGANISATION - PREVENTION DES DANGERS BIOLOGIQUES ET CHIMIQUES											
Chiens agressifs - 1 session	3	975,54	14	14	0	0,00%	69,68	69,68	23,23	23,23	0,00
Gestes et postures - 3 sessions	7	2 754,00	24	23	1	4,17%	114,75	119,74	16,39	17,11	114,75
Gestion des incivilités et situations d'agression - 3 sessions	14	5 814,00	31	28	3	9,68%	187,55	207,64	13,40	14,83	562,65
Gestion des incivilités et situations d'agression (MAC) - session	7	978,00	7	7	0	0,00%	139,71	139,71	19,96	19,96	0,00
Gestionnaire de site			18	18	0	0,00%					
Journée post permis (3 sessions)	7,75	6 264,00	24	22	2	8,33%	261,00	284,73	33,68	36,74	522,00
Membres de CHSCT			11	11	0	0,00%					
Premiers secours routiers - 3 sessions	6	2 625,00	31	29	2	6,45%	84,68	90,52	14,11	15,09	169,35
Produits dangereux - 1 session	3,5	708,00	10	9	1	10,00%	70,80	78,67	20,23	22,48	70,80
Risque chimique - 1 session	7	948,00	11	5	6	54,55%	86,18	189,60	12,31	27,09	517,09
Risque routier - 36 sessions	14	24 408,00	36	36	0	0,00%	678,00	678,00	48,43	48,43	0,00
Risque routier VUL - 20 sessions	14	13 560,00	20	20	0	0,00%	678,00	678,00	48,43	48,43	0,00
Sensibilisation aux risques routiers - 1 session	4	450,00	20	20	0	0,00%	22,50	22,50	5,63	5,63	0,00
Transpalettes - 3 sessions	7	2 520,00	22	21	1	4,55%	114,55	120,00	16,36	17,14	114,55
Sous total		62 004,54 €	279	263	16	5,73%	208,95	223,23	22,68	24,68	2 071,19 €
TOTAL		99 719,94 €	816	752	64	7,84%	155,22	164,68	21,32	22,73	5 263,63 €

752 agents formés (410 hommes 342 femmes)

pour un budget de 99719€

70 sessions collectives et 58 individuelles

173,5 jours de formation

Catalogue des formations 2017

Sécurité, Santé au travail

Formation : Prévention des risques (secourisme initiation, secourisme recyclage, SST recyclage)

Communication : prévention des conduites addictives

Prévention des TMS (gestes et postures)

Prévention et lutte contre le feu (formation aux 1ers gestes en cas d'incendie et manipulation extincteurs)

Risques électriques

Formations aux risques routiers (Olivier Se Conduire, CENTAURE , CENTAURE VUL , Sensibilisation au risque routier, Premiers Secours Routiers, **stage de conduite rapide pour les agents douaniers**) *nouveauté 2017*

Le risque chimique

Sécurité - Santé au travail (prévention du risque alcool et conduites addictives) *formation destinée aux cadres*

Prévention chiens agressifs *mise à jour 2017: "aspects pratiques renforcés"*

Gestion des Incivilités

BUDJET : Bilan 2016

BILAN 2016

2016_BILAN_ACTIONS CHS CT 59

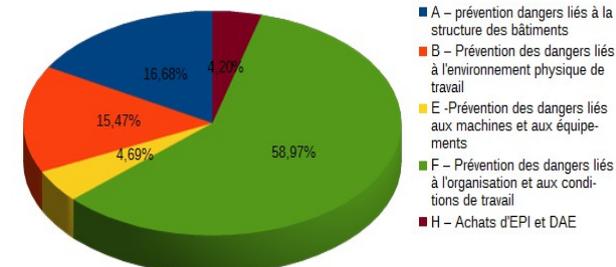
LES ACTIONS DU CHS CT EN 2016

Enveloppe : 608761

Consommation : 608758,75

A		Prévention des dangers liés à la structure des bâtiments	99 071,78 €	16,68%
11	Vétusté, amélioration des locaux	11 693,89 €		
12	Voies de circulation, escaliers, portes de sécurité	36 637,13 €		
13	Sol glissant, inégal, dégradé	6 962,41 €		
15	Amiante	29 440,00 €		
16	Aménagement des sanitaires	14 338,35 €		
B		Prévention des dangers liés à l'environnement physique de travail	91 875,74 €	15,47%
21	Sécurité incendie	77 167,46 €		
22	Sécurité électrique	14 555,28 €		
23	Hygiène et nettoyage des locaux, produits d'entretien	153,00 €		
C		Insertion des personnes handicapées	765,02 €	
34	Adaptation spécifique des postes de travail	765,02 €		
D		Prévention des conduites addictives	1 300,00 €	
42	Alcool	1 300,00 €		
E		Prévention des dangers liés aux machines et équipements	27 832,87 €	4,69%
51	Conduite de véhicules et appareils motorisés	2 770,80 €		
52	Manipulation de matériel brûlant, coupant, vibrant ...	17 517,67 €		
53	Travail en hauteur	7 544,40 €		
F		Prévention des dangers liés à l'organisation et aux conditions de travail	350 213,63 €	58,97%
82	Contraintes posturales, charges physiques, gestes répétitifs	48 361,63 €		
83	Ambiance sonore	2 943,56 €		
84	Ambiance lumineuse	70 570,79 €		
85	Ambiance climatique	32 462,27 €		
87	Risques routiers, secourisme	79 071,80 €		
88	Risques d'agression	33 251,63 €		
89	Organisation et conditions de travail (autre)	83 551,95 €		
G		Prévention des dangers biologiques et chimiques	9 095,28 €	
71	Agents viraux et bactériens, champignons, moisissures, parasites	5 012,00 €		
74	Produits de combustion ou de pollution	2 979,28 €		
75	Substances CMR (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction)	1 104,00 €		
H		9 - Autres (EPI-DAE)	24 816,65 €	4,20%
I		10 - Fonctionnement du CHS	3 787,78 €	

TOTAL 608 758,75 €



- A - prévention dangers liés à la structure des bâtiments
- B - Prévention des dangers liés à l'environnement physique de travail
- E - Prévention des dangers liés aux machines et aux équipements
- F - Prévention des dangers liés à l'organisation et aux conditions de travail
- H - Achats d'EPI et DAE

DIRECTIONS	A.E.
Douanes de LILLE	94 689,15 €
Douanes de DUNKERQUE	104 625,94 €
DI LILLE	9 874,80 €
END	15 566,28 €
S/TOTAL DOUANES	224 756,17 €
DRFIP	187 191,16 €
INSEE	25 477,29 €
DIRCOFI	8 026,34 €
Toutes directions	1 888,56 €
S/TOTAL	222 583,35 €
Formation H & S	99 719,94 €
Fonctionnement CHS CT	3 787,98 €
Enveloppe AP	57 911,31 €
S/TOTAL	161 419,23 €
CONSOMMATION FINALE	608 758,75 €
CREDITS DELEGUES (*)	608 760,00 €
% de consommation	100,00%
SOLDE Crédits non consommés	2,25 €

BUDJET : Bilan provisoire 2017

suite à la validation des projets au cours de la séance

BILAN PROVISOIRE AU 16 MARS 2017

PROGRAMME 218 - BUDGET 2017 CHSCT 59		
Dotation 2017 : 592 065 (5044 agents x 117,38 €)	Propositions Prescriptions CHSCT59	SOLDE DISPONIBLE
592 065,00 €	449 494,09 €	142 570,91 €

	Projets validés en 2016 et reportés en 2017	Projets présentés au CHS CT 16 03 17
FORMATIONS		70 000,00 €
FONCTIONNEMENT CHS		5 000,00 €
ENVELOPPE AP pour préconisations MPCHS		50 000,00 €
DOUANES DUNKERQUE	6 966,28 €	63 109,37 €
DI LILLE		36 444,78 €
DOUANES LILLE		13 385,25 €
DOUANES END		676,80 €
INSEE	0,00 €	32 497,26 €
DIRCOFI	0,00 €	10 763,91 €
Délégation Départementale de l'Action Sociale	0,00 €	0,00 €
CAV (service des Domaines)	0,00 €	0,00 €
DRFIP	15 667,48	144 982,96
TOTAL	22 633,76 €	426 860,33 €

Actions du CHSCT : Bilan 2016

8 Réunions Plénières : 6 Ordinaires et 2 extra-ordinaires (à la demande des Organisations Syndicales)

1 demande de médiation de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail et 1 saisine de l'inspection du travail suite à « un désaccord sérieux et persistant » entre le CHSCT et la direction de l'INSEE de LILLE.

10 visites de sites.

8 avis sur les DUERP et PAP (DRFIP, INSEE, DIRCOFI, Commissariat Aux Ventes, DI des Douanes de Lille, DR des Douanes de Lille et Dunkerque et Ecole Nationale des Douanes.

20 avis sur des « Projets Importants »

9 Groupes de travail :

- 1 GT « Risques Incendie »
- 1 GT « accident de travail »
- 3 GT « Budget »
- 2 GT « Registre Santé et Sécurité au Travail et visite de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail »
- 2 GT « Reforme Territoriale et Convergence à l'INSEE »

Quelques Chiffres :

- Le CHSCT est intervenu 198 jours en 2016
- 102 accidents de travail (49 DGFIP 48 DGDDI 5 INSEE)
- 53 Fiches de Signalement
- 66 exercices incendie (41 DGFIP 2 INSEE 2 DIRCOFI 21 DGDDI)

Les principales préconisations de la Médecine de Prévention :

- 95 réhausseur d'écran
 - 75 tapis de souris
 - 93 sièges ergonomiques (63 DRFIP 22 DGDDI 4 INSEE 4 DIRCOFI)
 - 28 repose pieds
 - 29 écrans
- bureaux réglables en hauteur, lampes de bureau, souris, valises à roulettes...

Présentation de l'applicatif RIALTO MEMO A LA DIRCOFI ET A LA DRFIP

A la demande de la CGT et de SOLIDAIRES, la présentation de l'application RIALTOMEMO avait été inscrite à l'ordre du jour. Aucun document préparatoire n'a été fourni sur ce sujet par l'administration qui lors de la séance plénière s'est vue embarrassée tant la DRFIP que la DIRCOFI pour répondre aux interrogations des représentants des personnels, allant jusqu'à leur signifier de chercher ces documents par eux-même.

Cette attitude confine à l'amateurisme et au mépris du CHSCT au regard de cette nouvelle application qui fait l'objet d'un rejet d'une grande partie des vérificateurs et vérificatrices se traduisant soit par son boycott soit par une réserve quant à son utilité.

Cette attitude marque une fois de plus l'absence de volonté de dialogue de l'administration avec les personnels concernés et l'absence de prise en compte des conditions de travail de plus en plus difficiles dans la sphère du contrôle fiscal. Cette application de travail relève plus d'une contrainte supplémentaire que d'une réelle amélioration dans l'exercice de la mission. Ne pas l'expliquer, ne pas en discuter et la rendre obligatoire démontre l'inutilité de RIALTO MEMO tout comme l'était RIALTO INVESTIGATIONS.

L'ensemble des représentants des personnels, soutenus dans leur démarche par le Président du CHS-CT dénonçant lui-même l'attitude de la DRFIP NORD et de la DIRCOFI NORD, ont donc demandé aux directions de « revoir leur copie » et de la représenter lors de la prochaine séance du CHSCT le 22 mai prochain.